

2025-05-29, Montréal

À l'attention de :

Mme Mariouche Gagné, directrice générale  
Conseil des métiers d'art du Québec  
390, rue Saint-Paul Est, bureau 400  
Montréal (QC) H2Y 1H2

**Objet : Confirmation de partenariat - Projet de la Fiducie Foncière communautaire propulsé par le CMAQ**

---

Madame,

L'École d'ébénisterie d'art de Montréal (ÉÉAM) forme des créateurs et créatrices qui façonnent l'identité québécoise en ébénisterie d'art. Membre du réseau des écoles-ateliers en métiers d'art partenaires de l'Institut des métiers d'art (IMA) et du cégep du Vieux Montréal, l'ÉÉAM est un lieu de **transmission, d'innovation, de culture et de communauté**. Elle porte la mission essentielle de préserver et renouveler un savoir-faire patrimonial, en lien étroit avec les réalités contemporaines de la création artisanale.

Fondée sur des valeurs de créativité, de respect, d'expertise, de plaisir et d'engagement environnemental et de communauté, l'ÉÉAM s'inscrit dans une dynamique de développement durable du milieu des métiers d'art. Toutefois, comme de nombreuses écoles-ateliers, elle fait face à un défi structurel majeur : l'accès à des locaux industriels adaptés à ses activités, à un coût viable à long terme. La **pression foncière croissante** dans les quartiers centraux, combinée aux exigences techniques propres à l'enseignement de l'ébénisterie (grands espaces, puissance électrique, logistique de transport, etc.), fragilise sa stabilité et sa mission.

C'est pourquoi nous voyons dans le projet de **fiducie foncière communautaire sectorielle une opportunité historique**. Pour la première fois, un modèle intégré, porté par une diversité d'acteurs du milieu – dont le Conseil des métiers d'art du Québec – propose un véritable écosystème dédié aux métiers d'art : lieux de création, de formation, de diffusion et de transmission, ancrés dans un cadre urbain inclusif et non spéculatif. Ce modèle d'aménagement collectif et de sécurisation foncière représente une réponse directe aux enjeux auxquels notre école est confrontée, tout en permettant d'envisager un avenir structurant pour notre discipline.

Nous avons participé à plusieurs démarches de regroupement dans le passé, portées par le désir d'union des forces de chacun pour maximiser la portée des efforts et la visibilité des métiers d'art, de créer un milieu de vie stimulant et de valoriser les métiers d'art au cœur de

la ville. La mise en œuvre du Quartier des artisans est, à nos yeux, la concrétisation la plus prometteuse de cette vision collective. C'est pourquoi l'ÉÉAM souhaite offrir son appui à ce projet, convaincue de sa pertinence et de son potentiel transformateur pour notre milieu, nos étudiant·e·s et pour Montréal.

Par la présente lettre, l'école d'ébénisterie d'art de Montréal apporte son appui au développement de la **première fiducie foncière sectorielle dédiée aux métiers d'art, à la culture et à la production créative au Québec**, un projet développé par le Conseil des métiers d'art du Québec, et dont le premier ancrage territorial se situe au Bassin Peel, dans le secteur en redéveloppement **Bridge-Bonaventure**, à Montréal.

Ce projet vise à sécuriser de façon durable des espaces dans des quartiers en transformation, afin d'y accueillir des ateliers de fabrication, studios de création, espaces de diffusion et de transmission des savoir-faire ou vitrines commerciales. Il garantit l'abordabilité, la stabilité d'occupation et l'autonomie des artisanes, artisans, créatrices et créateurs, tout en mettant en place une gouvernance locale, inclusive et démocratique.

### **Contribution du partenariat**

Notre collaboration avec le CMAQ prendra la forme de la participation d'un.e membre désigné de notre établissement au sein du comité des acteurs du territoire (environ 72h sur 3 ans, à raison d'une rencontre mensuelle de 2h).

Cette participation permettra de renforcer le lien privilégié de l'organisme porteur avec les acteurs locaux, en assurant que le projet répondent adéquatement aux besoins et aux enjeux vécus par les écoles-ateliers.

En restant à votre disposition, veuillez agréer nos plus cordiales salutations.



**Marise Loranger**  
Directrice générale  
[direction@ebenisterie-art.ca](mailto:direction@ebenisterie-art.ca)  
514 797-3408 poste 106

Montréal, le 28 mai 2025

À l'attention de :

Mme Mariouche Gagné, directrice générale  
Conseil des métiers d'art du Québec  
390, rue Saint-Paul Est, bureau 400  
Montréal (QC) H2Y 1H2

**Objet : Confirmation de partenariat - Projet de la Fiducie Foncière communautaire propulsé par le CMAQ**

---

Madame,

**Espace VERRE**, fondé en 1983, est un organisme à but non lucratif dédié à la recherche, à la création, à la promotion et à la reconnaissance des arts verriers au Québec. Installé depuis 1986 dans l'ancienne caserne de pompiers no 21 sur la rue Mill, au cœur du secteur Bridge-Bonaventure, **Espace VERRE est un acteur culturel et éducatif majeur du quartier depuis près de quarante ans.**

Premier et seul centre à offrir une formation collégiale en verre d'art au Québec, en partenariat avec le cégep du Vieux Montréal, notre école-atelier accueille depuis 1989 des cohortes d'artisanes, artisans et artistes verriers professionnels qui y développent leur savoir-faire dans un environnement de création, de transmission et de collaboration. Ouvert à la communauté, Espace VERRE joue également un rôle important de médiation culturelle à travers des expositions, des ateliers publics et des activités éducatives, contribuant au rayonnement des métiers d'art et à la vitalité du quartier.

**Ancré depuis toujours dans le secteur Bridge-Bonaventure, nous sommes directement concernés par l'avenir du territoire.** C'est pourquoi **nous appuyons pleinement le projet de fiducie foncière communautaire sectorielle et la création d'un Quartier des métiers d'art**, qui permettra de pérenniser la présence des artisan·e·s, des écoles-atelier et des entreprises culturelles dans un quartier en profonde mutation.

**Nous croyons fermement que la reconnaissance des métiers d'art comme moteurs culturels, économiques et identitaires est essentielle à l'aménagement d'un milieu de vie inclusif, innovant et durable.** Un tel projet est une occasion unique de mutualiser les ressources, de favoriser la relève et de consolider l'écosystème des métiers d'art au bénéfice de l'ensemble de la collectivité.

C'est pourquoi nous voyons, dans le projet de **fiducie foncière communautaire sectorielle**, une opportunité structurante pour enfin permettre l'ancrage pérenne de cette vision partagée. En assurant une assise foncière collective, inclusive et non spéculative, ce projet ouvre la voie à un pôle créatif réunissant formation, production, transmission et rayonnement des métiers d'art au cœur de Montréal.

Par la présente lettre, Espace Verre apporte son appui au développement de la **première fiducie foncière sectorielle dédiée aux métiers d'art, à la culture et à la production créative au Québec**, un projet développé par le Conseil des métiers d'art du Québec, et dont le premier ancrage territorial se situe au Bassin Peel, dans le secteur en redéveloppement **Bridge-Bonaventure**, à Montréal.

Ce projet vise à sécuriser de façon durable des espaces dans des quartiers en transformation, afin d'y accueillir des ateliers de fabrication, studios de création, espaces de diffusion ou vitrines commerciales. Il garantit l'abordabilité, la stabilité d'occupation et l'autonomie des artisanes, artisans et créateurs, tout en mettant en place une gouvernance locale, inclusive et démocratique.

#### **Contribution du partenariat**

Notre collaboration avec le CMAQ prendra la forme de la participation d'un.e membre désigné de notre établissement au sein du comité des acteurs du territoire (environ 72h sur 3 ans, à raison d'une rencontre mensuelle de 2h).

Cette participation permettra de renforcer le lien privilégié de l'organisme porteur avec les acteurs locaux, en assurant que le projet répondent adéquatement aux besoins et aux enjeux vécus par les écoles-ateliers.

En restant à votre disposition, veuillez agréer nos plus cordiales salutations.



Marina Dobel, directrice générale  
[direction@espaceverre.qc.ca](mailto:direction@espaceverre.qc.ca)  
514-933-6849



ÉCOLE DE JOAILLERIE  
DE MONTRÉAL

29 mai 2025, Montréal

À l'attention de :

Mme Mariouche Gagné, directrice générale  
Conseil des métiers d'art du Québec  
390, rue Saint-Paul Est, bureau 400  
Montréal (QC) H2Y 1H2

**Objet : Confirmation de partenariat - Projet de la Fiducie Foncière communautaire propulsé par le CMAQ**

Madame,

Depuis sa fondation en 1973 par les joailliers Madeleine Dansereau et Armand Brochard, l'École de joaillerie de Montréal est un établissement d'enseignement à but non lucratif dédié à la transmission et au rayonnement des savoir-faire joailliers. En tant que première école-atelier en joaillerie au Québec, elle a formé plusieurs générations de créateur·trice·s et joué un rôle central dans la structuration de l'enseignement des métiers d'art.

Implantée dans le Quartier des spectacles depuis plus de 50 ans, l'école fait face à d'importants défis de relocalisation, en raison de la flambée des loyers et de l'absence de sécurité locative. Malgré des démarches répétées auprès du gouvernement et plusieurs projets de relocalisation, aucune solution pérenne n'a pu être concrétisée. Comme plusieurs écoles-ateliers partenaires, nous croyons qu'un regroupement dans un lieu commun est essentiel pour assurer notre **stabilité**, favoriser les **échanges** interdisciplinaires et renforcer la **visibilité** des métiers d'art.

C'est pourquoi l'École de joaillerie de Montréal apporte son appui entier au projet de développement de la **première fiducie foncière communautaire sectorielle dédiée aux métiers d'art, à la culture et à la production créative au Québec**, un projet développé par le Conseil des métiers d'art du Québec, et dont le premier ancrage territorial se situe au Bassin Peel, dans le secteur en redéveloppement **Bridge-Bonaventure**, à Montréal.

Ce projet structurant représente une opportunité historique de doter Montréal d'un modèle foncier qui permet de sécuriser de façon durable des espaces dans des quartiers en transformation, afin d'y accueillir des ateliers de fabrication, des écoles, des studios de création, des espaces de diffusion ou des vitrines commerciales. Il garantit l'abordabilité, la

stabilité d'occupation et l'autonomie des artisanes, artisans et créateurs, tout en mettant en place une gouvernance locale, inclusive et démocratique.

Nous croyons fermement que ce projet permettra de répondre aux besoins critiques d'espaces abordables, adaptés techniquement et durables, tout en stimulant la création, la transmission et la vitalité du secteur des métiers d'art.

### **Contribution du partenariat**

Notre collaboration avec le CMAQ prendra la forme de la participation d'un.e membre désigné de notre établissement au sein du comité des acteurs du territoire (environ 72h sur 3 ans, à raison d'une rencontre mensuelle de 2h).

Cette participation permettra de renforcer le lien privilégié de l'organisme porteur avec les acteurs locaux, en assurant que le projet répondent adéquatement aux besoins et aux enjeux vécus par les écoles-ateliers.

En restant à votre disposition, veuillez agréer nos plus cordiales salutations.



Stéphane Blackburn, Directeur général

28 mai 2025

À l'attention de :

Mme Mariouche Gagné, directrice générale  
Conseil des métiers d'art du Québec  
390, rue Saint-Paul Est, bureau 400  
Montréal (QC) H2Y 1H2

**Objet : Confirmation de partenariat - Projet de la Fiducie Foncière communautaire propulsé par le CMAQ**

---

Madame,

Depuis plus de quarante ans, Lutherie-Guitare Bruand forme des artisan·e·s spécialisé·e·s en fabrication d'instruments à cordes pincées, en alliant tradition, rigueur et innovation. Affiliée au Cégep du Vieux Montréal depuis 2005 pour le programme de Techniques de métiers d'art, option Lutherie-guitare, notre école-atelier incarne une approche pédagogique fondée sur la transmission, l'excellence artisanale et l'autonomie entrepreneuriale. Inspirée du modèle du compagnonnage, tout en intégrant les apports technologiques contemporains, nous œuvrons à perpétuer un savoir-faire essentiel au patrimoine culturel québécois.

Notre mission éducative et notre engagement envers la relève sont aujourd'hui freinés par des installations devenues insuffisantes et inadéquates. Pour poursuivre notre développement, enrichir nos activités de recherche et d'innovation, et soutenir une véritable économie circulaire, il est devenu impératif de relocaliser l'école dans un environnement structurant, adapté et collaboratif.

C'est pourquoi nous soutenons avec enthousiasme le projet de développement de la **première fiducie foncière sectorielle dédiée aux métiers d'art, à la culture et à la production créative au Québec**, un projet développé par le Conseil des métiers d'art du Québec, et dont le premier ancrage territorial se situe au Bassin Peel, dans le secteur en redéveloppement **Bridge-Bonaventure**, à Montréal.

Nous sommes convaincus que ce projet permettra de créer une synergie exceptionnelle entre les écoles-ateliers, les étudiant·e·s, les artisan·e·s et le public. La mutualisation des ressources, des espaces, des équipements et des expertises dans ce pôle dédié aux métiers d'art générera des retombées positives tant sur le plan organisationnel qu'environnemental, économique et social. Ce projet favorisera l'écoresponsabilité, le rayonnement culturel, le développement de la relève et le maintien d'un savoir-faire unique, tout en offrant une destination touristique et créative de calibre international.

Ce projet structurant représente une opportunité historique de doter Montréal d'un modèle foncier qui permet de sécuriser de façon durable des espaces dans des quartiers en transformation, afin d'y accueillir des ateliers de fabrication, des écoles, des studios de création, des espaces de diffusion ou des vitrines commerciales. Il garantit l'abordabilité, la stabilité d'occupation et l'autonomie des artisanes, artisans et créateurs, tout en mettant en place une gouvernance locale, inclusive et démocratique.

Nous croyons fermement que ce projet permettra de répondre aux besoins critiques d'espaces abordables, adaptés techniquement et durables, tout en stimulant la création, la transmission et la vitalité du secteur des métiers d'art.

### **Contribution du partenariat**

Notre collaboration avec le CMAQ prendra la forme de la participation d'un.e membre désigné de notre établissement au sein du comité des acteurs du territoire (environ 72h sur 3 ans, à raison d'une rencontre mensuelle de 2h).

Cette participation permettra de renforcer le lien privilégié de l'organisme porteur avec les acteurs locaux, en assurant que le projet répondent adéquatement aux besoins et aux enjeux vécus par les écoles-ateliers.

En restant à votre disposition, veuillez agréer nos plus cordiales salutations.



**Pier Bergeron**  
Directeur général  
Lutherie-Guitare Bruand  
945 Chemin Chambley, Local A-09  
Longueuil, Qc  
J4H 3M6  
Bruand.com